

“Réforme de la réforme” : Burke et Sarah la relancent

Author : Vini Ganimara

Categories : [Divers Osservatore](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 9 juillet 2015



Après le cardinal Sarah, le cardinal Burke. Dans un article publié par *L'Osservatore Romano* du 12 juin dernier, et dont la traduction française intégrale a été publiée par [L'Homme Nouveau](#) du 4 juillet, le cardinal Robert Sarah, Préfet de la Congrégation pour le Culte divin revenait sur le thème de la « réforme de la réforme », que d'aucuns – parfois très haut placés – estiment dépassé : « Il serait souhaitable qu'on insère en annexe d'une prochaine édition du missel le rite pénitentiel et l'offertoire de l'*usus antiquior* afin de souligner que les deux formes liturgiques s'éclairent mutuellement en continuité et sans opposition ».

Saisissant la balle, le cardinal Raymond Burke, dans un entretien qu'il accorde à l'abbé Claude Barthe, et qui va constituer l'ouverture de *La Sainte Eucharistie, sacrement de l'amour divin* (Via Romana, automne 2015), entretien dont la *Lettre* n° 500 de [Paix liturgique](#) publie en bonnes feuilles de larges extraits, déclare : « Je suis pleinement d'accord avec l'idée de récupérer des prières comme celles qui sont conservées dans l'offertoire de la forme extraordinaire, parce qu'elles sont très expressives du grand mystère sacrificiel qui est célébré. Tout dans la messe doit attirer l'attention sur l'action divine qui est accomplie sur l'autel, et ces prières le font particulièrement. Dans un important article donné par le cardinal Sarah, Préfet du Culte divin, à *L'Osservatore Romano* le 12 juin, celui-ci écrit qu'il serait souhaitable d'insérer le rite de la pénitence [il veut dire les "prières au bas de l'autel"] et l'offertoire de l'*usus antiquior* comme annexe d'une prochaine édition du missel. À propos des prières au bas de l'autel, le psaume utilisé, le psaume 42 de la Vulgate ("J'irai vers l'autel de Dieu, vers

Dieu qui réjouis ma jeunesse”), était celui chanté par les prêtres avant d’entrer dans le Temple de Jérusalem, tournés vers l’autel : c’est donc une belle expression de l’unité du culte “en esprit et en vérité” (Jn 4, 23) de la Nouvelle Alliance et du culte de l’Ancienne Alliance, le nouveau culte achevant et perfectionnant l’ancien ».

On ne répètera jamais assez que la diffusion de la liturgie tridentine et la “réforme de la réforme”, dont l’objet est d’opérer une transmutation de l’intérieur de la liturgie de Paul VI, ont partie liée. Comme le disait Nicola Bux : « Ce ne sera que par une plus large diffusion de l’ancienne Messe que cette “contagion” de l’ancien sur le nouveau rite sera possible. C’est pour cela que réintroduire la Messe “classique”, si vous me permettez l’expression, peut constituer un facteur de grand enrichissement. Il faut donc mettre en œuvre une célébration festive régulière de la Messe traditionnelle, au moins dans chaque cathédrale du Monde, mais même dans chaque paroisse » (Entretien avec Mons. Nicola Bux, [Disputationes theologicæ](#), 28 avril 2010. « Dans chaque cathédrale du monde... », dit Nicola Bux. Et Robert Sarah explique justement que la « contagion » pourrait être ainsi favorisée : « Une telle manière de faire [se tourner vers l’Orient pour la prière eucharistique] pourrait opportunément être mise en œuvre dans les cathédrales où la vie liturgique devrait être exemplaire ».

Au sujet du cardinal Raymond Burke, *Paix liturgique* annonce qu’à l’automne seront publiés plusieurs livres portant sa signature, dont *Un cardinal au cœur de l’Église*, livre d’entretien avec Guillaume d’Alançon (Artège) et *La Sainte Eucharistie, sacrement de l’amour divin* (Via Romana), duquel est extrait l’entretien dont il est ici question. Ceci dans le contexte de préparation du Synode d’octobre. Le Patron de l’Ordre de Malte, entouré de ses amis, semble préparer une rentrée qui sera remarquée.